

Document 1 :

Lettre du maire de Tours au préfet d'Indre-et-Loire. 20 avril 1814. (AD37, 1 M 383)

Le maire de la ville de Tours, chevalier de la légion d'honneur, baron

A Monsieur le comte de Kergariou, préfet du département d'Indre-et-Loire

Monsieur le comte,

Sur l'invitation qui m'a été faite, je me suis chargé de donner l'impulsion à la formation d'une garde royale, destinée à accompagner la personne de son Altesse royale Mgr le duc d'Angoulême, à son arrivée dans notre ville. Je ne dois pas vous le laisser ignorer et au contraire il est de mon devoir de vous en donner connaissance et de vous demander si je puis donner suite à ce projet, qui ne tend qu'à donner des preuves honorables pour la ville de son amour et de son dévouement pour l'auguste famille des Bourbons.

Je vous salue avec respect/

Baron Deslandes,

Maire

Document 2 :

- Affiche. Extrait des registres de la mairie de Tours. 26 juillet 1814. (AD37, 1 M 383)



DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE.

MAIRIE DE TOURS.

EXTRAIT

Du Registre des Actes de la Mairie de Tours, du 26 Juillet 1814.

LE Baron DESLANDES, Maire de la Ville de Tours, Chevalier de la Légion d'honneur, informé officiellement que S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême arrivera dans nos murs le 31 Juillet présent mois, voulant régler ce qui est relatif aux honneurs prescrits en pareille circonstance, et préparer les Habitans de la Ville au plaisir de faire à ce Prince une seconde réception digne de la première, qui a touché le cœur de S. A.,

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER.

Le Corps - Municipal se rendra à 3 heures précises de l'après-midi du 31 de ce mois, à deux cens cinquante pas hors de la Ville, avenue de Grammont.

Il prendra place sous la tente qui sera dressée à l'endroit où il recevra S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême.

ART. II.

Une Gardé fournie par la Cohorte Urbaine se rendra à 2 heures précises de l'après - midi sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, avec la Musique des Fêtes et Solemnités, accompagnera le Corps-Municipal dans la marche, et bordera la haie de chaque côté de la tente et en face.

ART. III.

L'arrivée de S. A. R. escortée par la Gardé - Royale de ce Département sera annoncée par une salve d'artillerie.

ART. IV.

Le Corps - Municipal conduira le Prince au Palais qui lui aura été destiné.

ART. V.

Des ordres seront donnés pour que la porte d'Espagne soit décorée et ornée convenablement de festons de fleurs et de verdure.

ART. VI.

Les Habitans de la Ville, particulièrement ceux de la rue Royale

décoreront leurs maisons et les illumineront comme ils l'ont fait avec tant de zèle le 25 Mai dernier.

ART. VII.

Le Service à faire par la Cohorte Urbaine au Palais de S. A. R. sera ultérieurement réglé d'après les ordres du Prince.

ART. VIII.

Le Mail de la Préfecture sera illuminé : il y sera désigné une place pour un Orchestre et des danses publiques.

ART. IX.

Le matin du premier Août le Corps-Municipal escorté comme il est dit ci-dessus, partira de l'Hôtel-de-Ville à six heures précises pour se rendre à la barrière de S. Cyr, à l'effet de présenter ses hommages respectueux à S. A. R. au moment de son départ.

ART. X.

Les rues seront netoyées et débarrassées de tous obstacles qui pourroient obstruer la voie publique. Les Commissaires de Police sont chargés de veiller à l'exécution du présent article.

ART. XI.

Le présent Programme sera imprimé, publié et affiché par tout où besoin sera, après l'approbation obtenue de M. le Comte Préfet.

Pour expédition,

✻ Baron DESLANDES, Maire.

Vu & approuvé par Nous Comte DE KERGARIOU,
Préfet d'Indre et Loire, pour être exécuté selon sa forme et teneur.

TOURS, 27 Juillet 1814.

✻ Signé, C. DE KERGARIOU.

A TOURS, chez F. VAUQUER - LAMBERT, Imprimeur de la Mairie.

Document 3 :

- *Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire*. 27 juillet 1814.

Mercredi, 27 juillet (N.º 176.) *mil huit cent quatorze.*

JOURNAL

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE D'INDRE ET LOIRE.

TOURS.

Extrait du registre des actes de la mairie de Tours, du 26 juillet 1814.

Le baron Deslandes, maire de la ville de Tours, chevalier de la légion d'honneur, informé officiellement que S. A. R. M. gr le duc d'Angoulême arrivera dans nos murs le 31 juillet présent mois ; voulant régler ce qui est relatif aux honneurs prescrits en pareille circonstance, et préparer les habitans de la ville au plaisir de faire à ce Prince une seconde réception digne de la première, qui a touché le cœur de S. A. ,

Arrête ce qui suit :

Art. 1.^{er} Le corps municipal se rendra à trois heures précises de l'après-midi, du 31 de ce mois, à deux cent cinquante pas hors de la ville, avenue de Grammont ;

Il prendra place sous la tente qui sera dressée à l'endroit où il recevra S. A. R. M. gr le duc d'Angoulême.

2. Une garde fournie par la cohorte urbaine se rendra à deux heures précises de l'après-midi sur la place de l'hôtel-de-ville, avec la musique des fêtes et solennités, accompagnera le corps municipal dans la marche, et bordera la haie de chaque côté de la tente et en face.

3. L'arrivée de S. A. R., escortée par la garde royale de ce département, sera annoncée par une salve d'artillerie.

4. Le corps municipal conduira le Prince au palais qui lui aura été destiné.

5. Des ordres seront donnés pour que la porte d'Espagne soit décorée et ornée convenablement de festons de fleurs et de verdure.

6. Les habitans de la ville, et particulièrement ceux de la rue royale, décoreront leurs maisons et les illumineront comme ils l'ont fait avec tant de zèle le 25 mai dernier.

7. Le service à faire par la cohorte urbaine au palais de S. A. R., sera ultérieurement réglé d'après les ordres du Prince.

8. Le mail de la préfecture sera illuminé. Il y sera désigné une place pour un orchestre et des danses publiques.

9. Le matin du 1.^{er} août, le corps municipal, escorté comme il est dit ci-dessus, partira de l'hôtel-de-ville à six heures précises pour se rendre à la barrière St.-Cyr, à l'effet de présenter ses hommages respectueux à S. A. R. au moment de son départ.

10. Les rues seront netoyées et débarrassées de tous obstacles qui pourraient obstruer la voie publique. Les commissaires de police sont chargés de veiller à l'exécution du présent article.

11. Le présent programme sera imprimé, publié et affiché par-tout où besoin sera, après l'approbation obtenue de M. le Comte-Préfet.

DESLANDES, maire.

La dernière séance de la chambre des députés a répandu la joie parmi les vrais amis de la patrie. On espérait que le roi diminuerait les dépenses de l'état ; Louis-le-Désiré a surpassé toutes nos espérances. Le budget présenté au corps-législatif a obtenu l'approbation de tous les députés ; il obtiendra bientôt celle de tout le royaume. La motion de M. Fournier St.-Lary, a pénétré tous les cœurs des plus doux sentimens ; quel touchant spectacle que celui d'un roi, qui met toute sa gloire à réparer les maux de ses sujets, et celui d'un peuple reconnaissant qui s'empresse, par l'organe de ses députés, de consoler son roi, et lui offre les moyens de réparer les infortunes de l'exil ! Ce combat entre la reconnaissance et la bonté, doit être apprécié par tous les Français, et ne sera point perdu pour l'histoire.

FRANCE.

Paris, 23 juillet.

Tous les événemens d'Europe sont connus aux Etats-Unis, et y ont produit une grande sensation. A Boston et dans d'autres villes on les a célébrés par des réjouissances. Le pavillon blanc des Français a reparu le 9 à Baltimore.

— On écrit d'Augsbourg, le 15 juillet : Les lettres de Vienne des 6 et 7, sont peu tranquillissantes. On dit qu'il s'est élevé des différends sérieux entre l'Autriche d'une part, et la Prusse et la Russie de l'autre. La Prusse insiste vivement pour que la Saxe soit démembrée ; qu'une bonne partie de ce royaume soit incorporée à ses états, et que le reste soit destiné à former des établissemens, soit pour le fils

Document 4 :

- Lettre du comte de Damas au préfet d'Indre-et-Loire. 30 juillet 1814. (AD37, 1 M 383)

Tours le 30 juillet 1814-1

Monseigneur le Duc
Comte de Damas

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur le Préfet, que
Son altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême se propose de
partir de Chateauroux le 6 août, pour aller coucher à Tours,
d'où elle compte repartir le 7 pour se rendre à Saumur. Sa
suite se compose des Comtes de Damas, Duc de Guiche, vicomte
d'Uxan, Baron de Damas et d'un secrétaire; de plus deux valets
de chambre de Monseigneur, quatre valets de pied et quatre
domestiques.

Vingt-quatre chevaux de poste sont nécessaires, à chaque
station, pour le service de son altesse Royale.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération,
Monsieur le Préfet, votre très humble et obéissant

Le Comte de Damas

S. a. R. desire que sa table soit servie en gras
et en maigre. f.

a. M. le Préfet d'Indre et Loire - f.

Document 4 :

- **Lettre du comte de Damas au préfet d'Indre-et-Loire. 30 juillet 1814.** (AD37, 1 M 383)

Toulouse, le 30 juillet 1814

*J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur le préfet, que
Son Altesse Royale, Monseigneur le duc d'Angoulême, se propose de
partir de Châteauroux le 6 août, pour aller coucher à Tours,
d'où elle compte repartir le 7, pour se rendre à Saumur.
Sa suite se compose des comtes de Damas, duc de Guiche, vicomte
d'Escan, baron de Damas et d'un secrétaire, de plus deux valets
de chambre de Monseigneur, quatre valets de pied, et quatre domestiques.*

*Vingt quatre chevaux de poste sont nécessaires à chaque
station pour le service de son altesse royale.*

*J'ai l'honneur d'être avec ma parfaite considération,
Monsieur le préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.*

Le comte de Damas

Son Altesse royale désire que sa table soit servie en gras et en maigre.

Document 5

- **Peinture. Réception par Louis XVIII de Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, future épouse du duc de Berry, frère du duc d'Angoulême, à son arrivée en France.**
Musée de Versailles.



Questionnaire

Une réception officielle à Tours en 1814

Documents :

- 1. Lettre du maire de Tours au préfet d'Indre-et-Loire. 20 avril 1814. (AD37, 1 M 383)
- 2. Affiche. Extrait des registres de la mairie de Tours. 26 juillet 1814. (AD37, 1 M 383)
- 3. *Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire*. 27 juillet 1814.
- 4. Lettre du comte de Damas au préfet d'Indre-et-Loire. 30 juillet 1814. (AD37, 1 M 383)
- 5. Peinture. Réception par Louis XVIII de Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, future épouse du duc de Berry, frère du duc d'Angoulême, à son arrivée en France. Musée de Versailles.

Questions

1. D'après la lettre du 30 juillet, combien de personnes composent la suite du duc d'Angoulême ? Quelle est leur fonction pour la plupart ?
2. A qui sont adressées les deux lettres ? dans celle du 20 avril 1814, qui est l'auteur ? En observant ses titres, dites qui les lui avait conférés selon vous.
3. Comment expliquez-vous les ratures figurant sur ce courrier du 20 avril 1814 ? Lisez le texte de la lettre. Pourquoi l'auteur montre-t-il tant de zèle ?
4. Quel était le nom du Journal dont on voit la première page ? Relevez la date précise.
5. D'après l'article de presse, est-ce la première fois que le duc d'Angoulême vient à Tours ?
6. Cherchez la preuve précise de votre réponse et précisez les abréviations SAR et Mgr.
7. Qui va recevoir le duc à son arrivée à Tours, à quel endroit précis ? De qui seront-ils accompagnés ?
8. Quelles installations sont prévues ? Où se situait la Porte d'Espagne selon vous ?
9. Sur le tableau, quels symboles sont placés en haut des deux tentes ?
10. Faites l'inventaire des décors mis en place. Les habitants ont-ils le choix de pavoiser ou pas ?
11. D'après l'article, quel était l'état habituel des rues de Tours à cette période ?
12. Qu'a-t-on prévu pour la soirée ?